



## Compte-rendu du Conseil Municipal de TRONCHY (Saône-et-Loire)

### Nombre de Conseillers

- en exercice	11
- présents	6
- absents	1
- excusés	4
- votants	7

L'an deux mil vingt-cinq, le seize juin à vingt heures, le conseil municipal convoqué, s'est réuni sous la présidence de Sébastien JACCUSSE, Maire de la commune.

Etaient présents : JACCUSSE Sébastien, avec pouvoir pour MR CADOT Didier, POURETTE Alain, THROUDE Alain, Evelyne LAMPIS, Christelle MERLE, Joël PACAUD.

Excusés : CADOT Didier, Philippe FOURTON, Philippe DAIME, Marylène DAIME

Absents : Jean-Christophe BON.

Secrétaire de séance : Joël PACAUD

Ouverture de séance : 20h15

### Points délibératifs à l'ordre du jour :

- Deux délibérations sont ajoutées à l'ordre du jour.
- Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 12 mai 2025
- Délibération suppression et création de poste concernant l'emploi de l'agent communal
- Délibération concernant l'accord de travaux du Syndicat Départemental Energie de Saône et Loire (SYDESL)
- Délibération fixant le choix du prestataire et les tarifs du restaurant communal
- Ajout Délibération concernant la compétence assainissement
- Ajout Délibération concernant la vente d'un terrain communal autorisant le Maire à signer les démarches administratives.
- Informations diverses.
  
- **Approbation du compte rendu de la séance :**

Le compte-rendu de la séance du 12 Mai 2025 est adopté à l'unanimité.

#### **1) Délibération suppression et création de poste de l'agent technique**

Sur l'exposé du rapporteur Monsieur le Maire, le conseil décide à l'unanimité de supprimer le poste de l'agent technique à 35h et de créer ce poste sur un temps non-complet de 17.5H par semaine, l'employé est recruté par un arrêté du Maire en tant que stagiaire.

#### **2) Délibération concernant l'accord de travaux du Syndicat Départemental Energie de Saône et Loire**

Sur l'exposé du rapporteur Monsieur le maire, le conseil décide à l'unanimité d'accepter l'accord de travaux de renforcement au Layer pour donner suite au courrier reçu. Le montant restant à la charge de la commune s'élève donc à 1457.80€ pour un total de travaux de 56968.07€ TTC.

### **3) Délibération fixant le prestataire et les tarifs du restaurant communal**

Sur l'exposé du rapporteur Monsieur le Maire, le conseil décide à l'unanimité de renouveler avec le prestataire La Popote d'Antoine pour la prochaine année scolaire. Ce prestataire augmente les tarifs des repas à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2025 passant de 4.80€ à 5€. Le conseil décide à l'unanimité de ne pas répercuter cette hausse sur les tarifs facturés, ceux-ci restent donc inchangés, soit :

- 6.30€ pour les réguliers
- 6.80€ pour les occasionnels
- 10.00€ pour les adultes.

### **4) Délibération concernant la compétence assainissement.**

Sur l'exposé du rapporteur Monsieur le Maire, après lecture du courrier de la Communauté de communes Terres de Bresse, le conseil décide à l'unanimité de céder la compétence assainissement à la Communauté de communes.

### **5) Délibération concernant la vente d'un terrain communal.**

Sur l'exposé du rapporteur Monsieur le Maire, au vu de la demande de Mme Tromenschlager Lydia par sa volonté d'acheter un terrain communal afin d'y exercer son activité professionnelle, le conseil décide à l'unanimité de lui vendre une parcelle. Le conseil autorise le Maire à entreprendre les démarches administratives et à signer tous documents nécessaires à cette vente (bornage de la parcelle, compromis de vente...) A l'unanimité, le prix de vente est fixé à 15€ par mètre carré pour une superficie d'environ 1500 mètres carrés.

### **6) Informations diverses**

Monsieur le Maire informe :

- Que le nouvel agent technique a pris possession de son poste le 2 juin 2025. Une liste de matériel manquant au bon déroulement de son emploi a été faite afin de pouvoir effectuer les achats nécessaires.
- Que le recensement de la population s'exécutera sur la période du 15 janvier au 14 février 2026. Un agent recenseur devra être recruté.
- Informe d'un courrier reçu de la part d'un administré sur le non-curage de son fossé depuis plusieurs années et de l'abandon de celui-ci de sa volonté de travaux.
- Communique l'ordre du jour de la prochaine réunion du SICED.
- Informe que des travaux auront lieu à la fin du mois du juin concernant la voirie route du Layer.
- Expose le compte-rendu du conseil d'école pour ce dernier trimestre.
- Informe que la fibre va être installée à la Mairie et à l'école ce 18 juin 2025.
- Informe que des travaux d'isolation de tuyauterie auront lieu ce jeudi 19 juin 2025.

Mr THROUDE Alain informe :

- Que le pied du poteau électrique d'un administré, malgré le premier recommandé, n'a pas encore été nettoyé, un nouveau recommandé sera donc envoyé afin que le nécessaire soit fait.

Mme MERLE Christelle informe :

- Que la distribution des brioches aux aînés aura lieu le 28 juin 2025.
- Que pour donner suite à la réunion concernant la mise en place des ateliers Bon 'Jours, le retour est positif avec suffisamment d'inscriptions pour que ces ateliers puissent se tenir sur la commune, le premier atelier aura donc lieu ce jeudi 19 juin.

La séance est levée à 22h15

A Tronchy, le 17/06/2025

Le secrétaire de séance,  
MR PACAUD Joël

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'PACAUD', written in a cursive style.

Le Maire,  
Sébastien JACCUSSE

A circular official seal of the Municipality of Tronchy, Saône et Loire. The seal features a central emblem with a figure and a cross, surrounded by the text 'MAIRIE de TRONCHY' at the top and 'Saône et Loire' at the bottom, with two stars on either side. A handwritten signature in black ink is written across the seal.